



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MISSIONS DE BORNAGE ET DE  
DIVISION DE LA PARCELLE H21 CONFIEES A  
LA SCP NICOLAS BERTHELOT**

**DÉCISION N° AU-19-178  
EN DATE DU 03 MAI 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017, donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4937 du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Marc WALCH, 11<sup>ème</sup> adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de procéder au bornage et à la division de la parcelle cadastrée section H numéro 21 située 106/108, rue de la Jarry et 47 à 51 rue Defrance à Vincennes (94300), destinée à accueillir un immeuble d'habitations, un gymnase ainsi qu'un lycée ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la SCP Nicolas BERTHELOT représentée par Monsieur Nicolas BERTHELOT, géomètre-expert foncier, dans son devis du 23 avril 2019, de réaliser cette mission pour le compte de la commune pour un montant de 11 100 € TTC.

## D É C I D E

**DE CONFIER** à la SCP Nicolas BERTHELOT représentée par Monsieur Nicolas BERTHELOT, les prestations relatives au bornage et à la division de la parcelle cadastrée H numéro 21, pour un montant de 11 100 € TTC.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190503-lmc1H6179H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/05/2019 Date de Publication : 03/05/2019
---

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé de la prévention, de la  
sécurité publique, des affaires juridiques et du  
domaine,

***Signé***

**Marc WALCH**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20190503-lmc1H6179H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 03/05/2019  
Date de Publication : 03/05/2019